

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et de l'Assemblée générale électorale

La Ligugéenne de Badminton
Place du Révérend-Père-Lambert
86240 Ligugé

Fait à Ligugé le 16 juin 2016

Le 6 juin 2016, de 20 h 45 à 22 h 30, les membres de l'association La Ligugéenne de Badminton se sont réunis au gymnase Jean-Paul Gomez en Assemblée générale ordinaire et en Assemblée générale électorale sur convocation écrite, conformément à l'article 10 des statuts de la Ligugéenne de Badminton.

25 adhérents étaient présents dont 12 membres du Conseil d'administration sur 18, à savoir Nicolas SOUCHAUD (président), Pascal BOULOGNE (vice-président), Benoît PRIET (secrétaire), Maryse NOUAT (trésorière), Julie PERRIER, Charlotte NERON, Bruno MALLECOT, Denis MURGUET, Christine GROLLIER, Jérémie PESCHER, Emmanuel du ROSIER, Paulin ARLOT. Un adhérent (Jérôme BLOCH) a donné pouvoir par procuration à Benoît PRIET.

L'assemblée est présidée par Monsieur Nicolas SOUCHAUD, Président de séance, assisté par Monsieur Benoît PRIET, secrétaire de séance.

Le bureau de l'assemblée était assuré par le bureau de l'association.

Durant l'Assemblée générale, sont présentés aux membres les documents suivants :

- chiffres-clés du bilan moral du club pour l'année 2015 (nombre d'adhérents, parité hommes-femmes, taux de renouvellement, part des compétiteurs actifs, proportion des jeunes.
- synthèse du bilan sportif des équipes en interclubs,
- bilan financier (présenté par la trésorière, Maryse Nouat),

Le Président rappelle l'ordre du jour dont le contenu suit :

- Bilan moral,
- Bilan sportif,
- Bilan financier et budget prévisionnel,
- Perspectives pour le club,
- Élection du nouveau Conseil d'administration et de son président.

Lecture est faite des différents documents énoncés plus haut.

Les discussions et débats étant clos, le Président met aux voix, les résolutions suivantes :

- 1^{re} résolution : Approbation du rapport moral.

L'Assemblée générale adopte cette résolution à l'unanimité (26 voix pour / 0 voix contre).

- 2^e résolution : Adoption du bilan sportif.

L'Assemblée générale adopte cette résolution à l'unanimité (26 voix pour / 0 voix contre).

- 3^e résolution : Adoption du bilan financier et du budget prévisionnel.

L'Assemblée générale adopte cette résolution à l'unanimité (26 voix pour / 0 voix contre).

- 4^e résolution - Renouvellement des mandats

L'Assemblée générale élit à l'unanimité (26 voix pour / 0 voix contre) les membres du Conseil d'administration. A savoir :

- Nicolas Souchaud,	- Maryse Nouat,
- Jean-Michel Richard,	- Christine Grollier,
- Pascal Boulogne,	- Sabine Souchaud,
- Benoît Priet,	- Julie Perrier,
- Saimy Cartesse,	- Charlotte Néron,
- Emmanuel du Rosier,	- Perrine Steiblin,
- Bruno Mallecot,	- Séléna Thoré
- Denis Murguet,	- Marion Lépine.
- Jérémy Pescher,	
- David Févin,	
- Paulin Arlot,	
- Julien Gouband,	
- Jérôme Leclair,	
- Joffrey Arlot,	
- François Gyre	

soit 23 membres (15 hommes et 8 femmes).

L'Assemblée générale élit à l'unanimité moins une voix (25 voix pour / 1 voix contre) le Président de l'association, Nicolas SOUCHAUD, pour la durée d'une olympiade (4 ans).

Les membres du Conseil d'administration déterminerons lors d'une assemblée du Conseil la répartition des autres attributions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le Président
Nicolas SOUCHAUD

Le Secrétaire
Benoît PRIET